

# Rencontres Professionnelles de la Fertilisation Organique

## Compte rendu des Premières Journées Nationales – Colmar 2004

Corinne BERNHARD-BITAUD<sup>1</sup>, Laure METZGER<sup>1</sup>, Benoît DE GUILLEBON<sup>2</sup>

<sup>1</sup> RITTMO - 24, rue du Moulin, 68740 Namsheim - [corinne.bitaud@rittmo.com](mailto:corinne.bitaud@rittmo.com), [laure.metzger@rittmo.com](mailto:laure.metzger@rittmo.com)

<sup>2</sup> APESA - 2, avenue du Président Angot, 64053 Pau cedex 09 - [bdg@apesa.asso.fr](mailto:bdg@apesa.asso.fr)

### Introduction

Face aux enjeux stratégiques (politiques, économiques et techniques) de la fertilisation organique, la nécessité d'une réflexion globale sur la structuration interprofessionnelle de cette filière a conduit un réseau d'acteurs de terrain (APESA, RITTMO, ADAESO, CAS, ASTEE, Amorce, Plateforme Technologique Agrosystèmes, ACTA) à proposer les 25 et 26 novembre 2004 l'organisation des premières Journées Nationales de la fertilisation organique. Inscrites dans la logique d'une réflexion sur les conditions de la durabilité de la filière, ces Rencontres ont réuni plus de 120 participants sur le Biopôle de Colmar. Des acteurs des différents niveaux de la filière (collectivités, agriculteurs, conseillers techniques, composteurs, industries de la fertilisation, coopératives, industries agro-alimentaires, bureaux d'étude, laboratoires, fabricants de matériel, etc...) sont venus débattre avec leurs partenaires et dialoguer avec les interlocuteurs privilégiés de la filière : représentants des Agences de l'Etat et de l'Administration, chercheurs, associations de consommateurs, associations de protection de l'environnement ou d'éducation à l'environnement. Les journées se sont organisées autour de deux axes

des enjeux et modalités d'une structuration de la filière. La première partie a ainsi été consacrée à des « points sur » l'avancement de la recherche, les nouveautés technologiques, les stratégies marketing et les récentes évolutions réglementaires. La seconde partie des travaux a consisté d'une part en trois exposés généraux sur la filière fertilisation organique et son fonctionnement, en France et chez quelques uns de nos voisins européens, d'autre part en un travail de partage d'expérience et de brainstorming sur les besoins de la filière, notamment en termes d'interactions et de liaisons interprofessionnelles. Ce travail, effectué en ateliers parallèles puis en séance plénière, a permis d'aboutir à un document de synthèse proposant plusieurs pistes d'approfondissement de la réflexion, qui est présenté ci-après. On peut souhaiter que ce document soit largement repris et débattu à tous les niveaux, pour alimenter le processus de concertation nécessaire à la mise en place d'une interprofession respectueuse de la diversité de nos métiers et pertinente par rapport à nos besoins individuels et collectifs de professionnels comme aux attentes de la société civile.

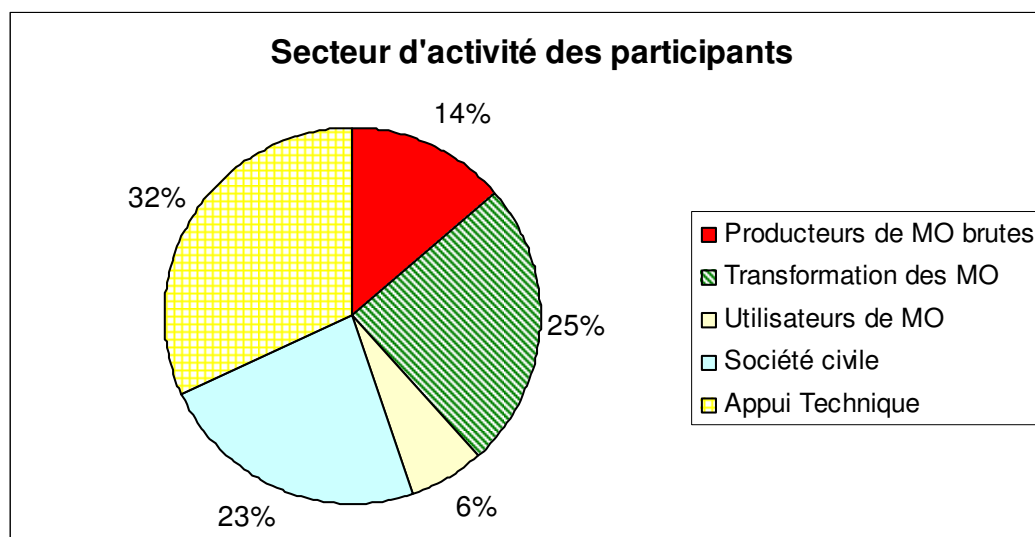


Figure 1 : Secteurs d'activité professionnelle des participants aux premières Journées Nationales de la Fertilisation Organique

## Résultats du travail de réflexion des ateliers et de la table ronde

Quatre ateliers ont fonctionné en parallèle, avec des méthodes d'animation différentes, pour travailler sur les cinq axes suivants : quels sont les besoins d'interaction ressentis sur le terrain, quelles sont les difficultés pratiques rencontrées par les acteurs, identification des acteurs, quelles sont les actions que les professionnels ne peuvent pas entreprendre seuls et qui leur sembleraient néanmoins importantes à mener collectivement, quelles pistes pour imaginer une interprofession. Les rapporteurs des ateliers ont ensuite travaillé à la rédaction d'une synthèse qui a été reprise, discutée et complétée en séance plénière.

### 1) Les acteurs

De nombreux types d'acteurs ont été identifiés, puis classés en trois catégories :

- un pôle « technique », du producteur à l'utilisateur (Agriculteurs, Chambres d'agriculture, coopératives agricoles ; collectivités locales ; opérateurs privés de la collecte et du transport ; exploitants de structures de production (plateformes, industries de la fertilisation), CUMA, fabricants de matériel ; distributeurs ; industries agro-alimentaires) ;
- un pôle « société » (Consommateur / citoyen, associations de protection de l'environnement ; décideurs politiques, législateur ; media) ;
- un pôle « support » (Chercheurs, centres de formation technique, enseignants, laboratoires, bureaux d'étude, CRITT, services de l'Etat (Administration, Agences)).

Il est apparu que ce travail d'identification devra être prolongé par une réflexion sur les modes d'interaction de ces différents acteurs avec la filière.

### 2) Les difficultés

Les difficultés principales rencontrées par les acteurs présents relèvent :

Du manque de données, qu'il s'agisse de lacunes réelles des connaissances scientifiques et techniques ou de difficultés liées à la diffusion de l'information (déficit d'information, problèmes de communication...) :

- « Manque d'informations disponibles pour le conseil d'apport MO (quantité et qualité) ; manque de méthodes pratiques de laboratoire pour garantir la qualité des amendements organiques ; difficulté d'opérer l'adéquation produit / besoin ; difficulté pour identifier les besoins »
- « Langage trop technique, pas assez de vulgarisation »
- « Déficit de formation, manque d'information à tous les niveaux »
- « Qu'est-ce que la qualité pour les MO ? Dépend des usages (sols, cultures, climats...) »
- « Grande diversité des produits et manque de lisibilité de cette diversité (notamment fonctionnelle) ; le terme « matières organiques » ne correspond pas à la demande de l'utilisateur final (MO est un terme clair seulement pour les professionnels) »
- « Réglementation compliquée, lourde, floue »

Du manque de coordination entre les acteurs :

- « Méconnaissance des acteurs entre eux (multiples et cloisonnés), enjeux et réalités très différents, manque de communication, de concertation »
- « Filière très longue (nombre élevé d'acteurs successifs), impression qu'il existe plusieurs filières »
- « Multiplication des chartes de qualité, notamment GMS »

De problèmes techniques récurrents sur les produits concernés :

- « Le traitement des déchets génère des nuisances (odeurs en particulier) »
- « Problèmes de constance et de stabilité des produits »
- « La première priorité c'est de régler le problème des inertes »

Du poids technico-économique de l'histoire :

- « Les agriculteurs ne veulent pas payer les MO qui n'ont donc pour eux pas (ou peu) de valeur marchande (ou n'ont pas les moyens de la payer ?) + certains soucis de qualité, donc déficit d'image des MO (poids de l'histoire) ; pour des MO de qualité, les agriculteurs sont prêts à payer (blocage des ETM, moins de nitrates dans les légumes, incidence sur le goût...) »
- « Une certaine hégémonie de la fertilisation minérale ; absence de consensus sur les arguments en faveur de la fertilisation organique ; très faible implication des structures de distribution classiques (coopératives...) »
- « Il existe le COMIFER pour N P K Ca Mg S mais pas de prise en compte *globale* des effets amendements ET engrais (à proposer ?) »

A ce constat s'ajoutent deux caractéristiques importantes de l'activité de cette filière, qui pèsent sur ses possibilités d'évolution. Tout d'abord, la destination finale des fertilisants organiques, le sol, est un bien personnel et non un bien collectif, comme l'air ou l'eau ; il nécessite pourtant une protection du même ordre que l'air et l'eau. Ensuite, 95% des matières organiques sont directement gérées par les agriculteurs et les forestiers ; l'effet naturel de levier des autres acteurs est donc perçu comme faible.

### 3) Les besoins d'interaction

Le premier besoin d'interaction identifié se situe entre les utilisateurs des produits organiques et les chercheurs qui font avancer la connaissance de ces produits et de leurs effets sur les sols. La nécessité de soutenir un réseau fort « d'interlocuteurs du développement » a été soulignée.

Le second besoin d'interaction se situe entre le pôle technique et le pôle société : il importe d'élaborer des moyens permettant d'interagir avec les citoyens et de les impliquer dans les choix généraux qui sont faits, ou au minimum de les informer correctement sur le fond et la forme de ces décisions. De ce point de vue, une certaine cohérence doit être trouvée dans la manière d'expliquer ce qu'est la fertilisation organique et quelle est son utilité. Le rôle crucial des acteurs de la formation et de l'éducation à l'environnement en général et des enseignants en particulier a été souligné. Toutefois, il a été rappelé que les délais sociologiques de diffusion de l'information sont très longs.

Le troisième niveau d'interaction à développer se situe au sein du pôle technique : une meilleure implication des acteurs au niveau local devrait permettre de tenir compte des spécificités régionales, ce qui est une condition nécessaire à l'amélioration des performances de la fertilisation organique.

#### 4) Pistes d'actions collectives

Les participants ont souligné l'intérêt de mener des actions concrètes, en dehors de tout phénomène de « réunionite ». Les pistes proposées sont les suivantes :

Mise en place d'une véritable démarche qualité sur l'ensemble de la filière. Ce type de démarche permettrait de créer un continuum raisonné entre acteurs bien identifiés dont la fonction serait précisée. Cela permettrait également à chaque acteur d'exprimer clairement ses besoins vis-à-vis des autres acteurs. Dans ce cadre, l'orientation « client » devrait être renforcée et une charte de déontologie commune pourrait être élaborée.

Généralisation de lieux de concertation à l'échelle locale ou territoriale entre tous les acteurs.

Organisation d'actions concertées de formation et d'information vers les élus, les décideurs politiques, pour une prise en compte des véritables enjeux de la filière dans les appels d'offre. Ces actions peuvent être organisées très localement. L'association Amorce a souligné ses moyens d'intervention dans ce domaine.

Organisation d'actions de sensibilisation des jeunes et des étudiants ; actions auprès du grand public pour favoriser le compostage individuel, qui permet de réduire la poubelle résiduelle et de promouvoir l'image de marque environnementale du compost. Ces actions doivent s'appuyer sur les initiatives locales, en lien avec les collectivités, et impliquer tous les acteurs.

Organisation du transfert des connaissances scientifiques et techniques.

Soutien coordonné et collectif à la génération des connaissances scientifiques et techniques, tant en matière de recherche fondamentale que d'expérimentations de terrain. Des besoins ont particulièrement été identifiés quant à l'acquisition de références sur l'efficacité des MO et à la mutualisation des données existantes.

Mise en place d'outils pour une meilleure identification des besoins techniques et des marchés (observatoires...) ; tenir compte de la demande et/ou la provoquer avec une offre adéquate.

Sur le plan réglementaire, trois orientations ont été évoquées : faire en sorte que les résultats des concertations locales puissent alimenter la réflexion du législateur, aller vers une cohérence réglementaire entre les différents produits qui retournent au sol, et tenir compte du contexte européen.

#### 5) Imaginer une structuration

La réflexion sur les modalités d'une structuration a mis en évidence plus de divergences de points de vue qu'il n'en existait sur les points précédents.

Les participants se sont dans l'ensemble accordés sur le fait que les matières organiques doivent être considérées de manière globale et indépendamment de leur statut réglementaire dans la mesure où elles doivent être en pratique gérées de manière globale par l'utilisateur. La question de la nécessité de différencier des sous-filières (par exemple agriculture / marché grand public, ou produits traditionnels / produits résiduels) a néanmoins été soulevée, sans être tranchée. Pour la CAS par exemple, les supports de culture ne doivent pas être pris en compte dans cette approche.

Les participants ont également souligné la nécessité d'articuler le local et le long terme dans cette approche « filière », ce qui passe par la mise en relation de structures de natures politiques très différentes.

Différents types de structures possibles pour la filière organique ont été évoqués : club (à l'exemple du club biogaz), réseau formalisé, ensemble de syndicats professionnels, interprofession... Les associations de consommateurs ont souligné que l'expérience d'autres filières a montré que l'approche interprofessionnelle a sur la stratégie « syndicat professionnel » l'avantage de permettre une analyse des risques plus globale et donc plus pertinente, qui débouche sur une approche plus adaptée à la logique du développement durable. Toutefois, la forme de la structuration n'a pas été la préoccupation majeure des participants, qui ont plutôt axé leurs échanges autour de la définition des limites de cette structure, c'est-à-dire des acteurs à associer à la démarche de structuration.

Il a été souligné que la plupart des initiatives en cours sont portées par des acteurs économiques de la transformation des matières organiques, plusieurs syndicats ou associations existant déjà ou étant en projet, généralement regroupés autour d'un type de produit ou de process. Ces initiatives actuelles ont donc une approche plutôt de syndicat professionnel, mais une constitution en réseau a été engagée par la CAS, le SYPREA et la FNADE (coordination sur la normalisation par exemple). Ces acteurs ont néanmoins souligné que leur intention n'est pas d'aller vers une méta-fédération intégrant l'ensemble des acteurs, même s'ils ont manifesté une volonté d'ouverture vers les opérateurs publics, voire les distributeurs.

Les collectivités locales présentes ont manifesté leur intérêt pour une participation active à ce processus, en tant que producteur, parfois transformateur et souvent utilisateur (espaces verts, revégétalisation) de matières organiques. Il existe d'ailleurs déjà des réseaux de collectivités sur la démarche du traitement des déchets, et qui sont demandeurs de mise en relation avec les autres acteurs pour aller vers une démarche « produit ». Des échéances importantes se

dessinent à court terme tout particulièrement en ce qui concerne les déchets des ménages ; les collectivités souhaitent recevoir des autres acteurs des idées et des éléments dans le but de documenter leurs processus décisionnels.

Le positionnement des agriculteurs dans un dispositif interprofessionnel a semblé nécessaire à une grande partie des participants, comme principaux producteurs, parfois transformateurs et principaux utilisateurs des produits. Dans certaines régions, les agriculteurs sont déjà engagés dans une logique « produit » avec une prise en compte prioritaire de la qualité pour la gestion des effluents agricoles ; cette exigence se généralisera nécessairement à terme vis-à-vis de l'ensemble des produits organiques qui sont proposés au monde agricole. Des agriculteurs présents ont exprimé le sentiment d'avoir été trop longtemps laissés en marge et ont revendiqué une place de partenaire et non plus seulement d'exutoire par rapport à la filière. Il a été souligné que le fait que les agriculteurs s'engagent ou non dans une structure commune aux autres acteurs pourrait ne pas être un point réellement fondamental, l'essentiel étant que des interconnexions fortes existent entre l'ensemble des acteurs. La question de la place que souhaite prendre le monde agricole dans cette approche « filière » ainsi que de la place que certains autres acteurs sont prêts ou non à leur reconnaître est apparue comme un enjeu crucial de la réflexion sur la structuration de la filière.

Le consommateur final – qui est également un producteur primaire de matières organiques – a-t-il une place comme acteur à part entière, ou bien la filière doit-elle se concentrer autour des acteurs « professionnels » ? S'il est certain qu'un trop grand nombre de partenaires complique le travail, l'interconnexion étroite des différentes difficultés de la filière nécessite un effort simultané vers l'ensemble des intervenants. La possibilité d'envisager des sous-groupes en complémentarité d'une structure de mise en commun a été évoquée dans cette perspective. Cependant, des producteurs de matières fertilisantes ont revendiqué la responsabilité du lien avec leurs clients, directs ou indirects, et suggéré qu'une éventuelle structure commune n'aille pas jusqu'à inclure ce type d'acteurs. D'autres participants ont souligné que les associations de consommateurs et les associations de protection de l'environnement sont des vecteurs d'information légitimes et efficaces auprès des citoyens et qu'elles sont, à ce titre au moins, des partenaires à ne pas négliger.

Le rôle des institutions politiques a été discuté, dans la mesure où seules des structures fortes peuvent être garantes de la préservation à long terme du capital sol et assurer les risques majeurs.

## Conclusion

En conclusion, les participants ont retenu trois idées fortes faisant l'objet d'un consensus net : la nécessité d'efforts de formation et d'information à tous les niveaux, le souhait d'un renforcement du lien avec les

politiques territoriales et d'environnement, et le besoin d'intensification de la recherche fondamentale et appliquée pour permettre d'adapter les produits aux besoins réels de tous les utilisateurs.

Ils ont également identifié six contraintes majeures pour leur filière :

1. Manque de connaissances et de reconnaissance des produits et de leurs fonctions écologiques (physiques, chimiques et biologiques), de leurs fonctions agronomiques, et de leur diversité
2. Manque de « sécurisation », craintes récurrentes des utilisateurs sur les risques réels ou supposés de pollution des matières
3. Poids de la réglementation, vécue comme une contrainte et non un cadre
4. Multiplicité des acteurs et longueur des filières : dispersion
5. Flou lié à la multiplication des chartes, labels, codes de bonnes pratiques, etc. de l'ordre de l'auto-déclaration environnementale, alors qu'il existe des signes officiels de qualité et des systèmes de certification
6. Contraintes liées à la distribution, mal connue

Enfin, un certain consensus s'étant dégagé pour une structuration efficace de la filière, les modalités suivantes ont été identifiées comme devant guider la réflexion sur ce processus :

- relocaliser la réflexion, mais l'enrichir par l'examen des situations dans les pays voisins
- centrer la démarche de fertilisation sur les besoins réels des systèmes cultureux
- valoriser les impacts socio-économiques de la filière
- structurer l'information et son transfert aux différents niveaux (recherche-professionnels, professionnels-citoyens, etc.)

Les participants ont ainsi formé des vœux pour la mise en place d'une démarche procédant par choix modestes mais progressifs, centrée sur des actions concrètes et opérationnelles, afin de contribuer à la pérennisation de la fertilisation organique. Ils se sont donnés rendez-vous au printemps 2006 à Pau pour poursuivre cette réflexion dans le cadre des Entretiens de l'Environnement.

## Remerciements

Les premières Journées Nationales de la Fertilisation Organique ont été soutenues financièrement par l'Union Européenne (FSE), l'ADEME, la Région Alsace, le département du Haut-Rhin, la Communauté d'Agglomération de Colmar, l'Université de Haute-Alsace et la société Anna Compost. Leur préparation a bénéficié des remarques d'un comité de pilotage constitué de Emmanuel Adler (ASTEE), Daniel Bazard (Brasseries Kronenbourg), Bruno Berken (CAS), Isabelle Bonamy (Amorce), Fabienne David (Ademe), Laetitia Fourrié (ACTA), Xavier Joly (CTCPA), Blaise Leclerc (ITAB, Orgaterre), Stéphanie Marthon-Gasquet (UPJ), Philippe Pouech (ADAESO) et Stéphane Vuilleumier (Université Louis Pasteur). Leur organisation pratique a été coordonnée par Hélène Bertrand (APESA), Thierry Lebeau (Université de Haute-Alsace) et Caroline Kimmich (RITMO).

---

**Les actes complets de ces journées seront bientôt disponibles :**  
RITMO – 24, rue du Moulin – 68740 Namsheim  
Tél. : 03 89 83 76 80 – Fax : 03 89 83 76 85